



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour la Côte d'Ivoire

**APPEL A CONCURRENCE POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) FOURGONS
BLINDES A LA DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LA COTE
D'IVOIRE**

CAHIER DES CHARGES

MARS 2026

TABLE DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES.....	4
1. Objet.....	4
2. Allotissement.....	4
3. Conformité.....	4
4. Période de validité des offres	4
5. Langue de soumission.....	4
6. Frais de soumission.....	4
7. Monnaie de soumission et de paiement.....	4
8. Prix de l'offre.....	4
9. Régime fiscal.....	5
10. Présentation des offres.....	5
10.1 Présentation de la société et/ou des sous-traitants.....	5
10.2 Offre technique.....	5
10.3 Offre financière.....	5
11. Lettre type de soumission.....	6
12. Date et lieu de dépôt des offres.....	6
13. Ouverture de plis et évaluation des offres.....	6
14. Attribution du marché.....	6
15. Notification.....	6
16. Lieu et conditions de livraison.....	6
17. Délai de livraison.....	7
18. Réception.....	7
19. Garantie.....	7
20. Service après vente (SAV).....	7
21. Assurances.....	7
22. Informations complémentaires.....	7
DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION DES PRESTATIONS.....	8
1. Spécifications techniques des fourgons.....	8
1.1 - Tropicalisation.....	8
1.2 - Représentation locale.....	8
2. Description des véhicules (caractéristiques minimales données à titre indicatif).....	8
2.1 Caractéristiques particulières	8
2.2 caractéristiques communes.....	8
2.2.1 Équipements spéciaux.....	9

2.2.2 Blindage de la cabine et du coffre-fort.....	9
2.2.3 Verrouillage de portes à commande électromécanique	9
2.2.4 Installation d'éclairage électrique	10
2.2.5 Système d'alarme	10
2.2.6 Radiocommunication	10
2.2.7 Carrosserie-isolation	10
2.2.8 Plancher	10
2.2.9 Peinture et revêtement	10
2.2.10 Conditionnement d'air	10
Annexe.....	11



PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet de sélectionner une société pour la fourniture de deux (02) fourgons blindés neufs à la Direction Nationale de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire. La livraison se fera dans les locaux de l'Agence Principale d'Abidjan sise au Plateau, Avenue Abdoulaye FADIGA 01 BP 1769 Abidjan 01.

Le type de fourgon blindé à fournir est composé d'une cabine de conduite blindée et d'un coffre-fort blindé, le tout sur le même châssis de base.

2. Allotissement

L'appel d'offres comporte deux (02) lots distincts, à savoir :

Lot n°1 : la fourniture d'un fourgon blindé de type Mercedes-Benz Actros 4141, ou équivalent d'une autre marque, d'un volume de chargement qui correspond au moins à celui d'un conteneur de 20 pieds à savoir trente-trois mètres cubes (33 m³) et offrant une charge utile de 20 tonnes au moins.

Lot n°2 : la fourniture d'un fourgon blindé de type Mercedes-Benz Actros 3331, ou équivalent d'une autre marque, d'un volume de chargement d'au moins 20 mètres cubes (20 m³) et offrant une charge utile de 10 tonnes au moins.

3. Conformité

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du cahier des charges sera rejetée pour non-conformité. Aucune réclamation ne pourra être faite à la BCEAO quant à la justification de ses choix lors de l'attribution des marchés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres pour divers motifs, à tout moment, avant la signature du contrat.

4. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins six (06), mois à compter de la date de dépôt des soumissions.

5. Langue de soumission

L'offre ainsi que les correspondances et les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, seront rédigés en langue française.


6. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale n'est, en aucun cas, responsable de ces frais ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

7. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le Franc CFA.

8. Prix de l'offre

Les prix doivent être établis en hors taxes et hors douane et comprendre tous les frais relatifs à la livraison des fourgons blindés dans les locaux de l'Agence Principale d'Abidjan (Delivery 

Duty Unpaid (DDU)). Les prix indiqués par le soumissionnaire se feront sous plis fermés et seront non révisables. Par ailleurs, les délais de livraison formulés dans le dossier de réponse ne doivent pas excéder huit (08) mois.

9. Régime fiscal

En vertu des dispositions de l'article 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, de l'article 7 des Statuts de la BCEAO et de l'article 10 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale, à la réception de la facture proforma et des pièces justificatives.

10. Présentation des offres

Les offres, établies en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention «Appel d'offres pour la fourniture de deux (02) fourgons blindés destinés à la Direction Nationale de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire».

Les enveloppes intérieure et extérieure doivent être adressées à Monsieur le Directeur National de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire. Les enveloppes intérieures comporteront, en outre, le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Chaque exemplaire des offres sera présenté en trois parties distinctes comme suit :

1. présentation de la société ;
2. offre technique ;
3. offre financière.

Chaque offre devra être sous enveloppe fermée portant le titre de ladite partie. Le non-respect de ces dispositions pourrait entraîner le rejet de l'offre pour non-conformité.

10.1 Présentation de la société et/ou des sous-traitants

La partie relative à la présentation de la société devra comprendre les sections suivantes :

- présentation générale de la société ;
- références techniques similaires ;
- personnes chargées du dossier (qualifications et expérience).

10.2 Offre technique

L'offre technique devra faire ressortir une description détaillée et précise des fourgons proposés.

10.3 Offre financière

L'offre financière devra être établie hors taxes/hors douane et comprendre :

- le coût de chaque véhicule ;
- le coût des options, le cas échéant ;
- le coût du transport, tous frais compris (DDU) jusqu'à la livraison à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- la formation du personnel de la BCEAO chargé de la conduite des fourgons (chauffeurs).

11. Lettre type de soumission

Le soumissionnaire présentera son offre conformément au modèle joint en annexe.

12. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres sont déposées à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan, Avenue Abdoulaye FADIGA – 01 BP 1769 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire, porte 1014, au 10^e étage de l'immeuble fonctionnel, le **07 avril 2026, à 16 heures au plus tard**, délai de rigueur.

Les offres peuvent également être transmises par courrier, et le cas échéant, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, etc.) indiqué sur le pli fera foi.

13. Ouverture de plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Toutefois, les pièces administratives et financières attestant de la régularité de l'entreprise soumissionnaire ainsi que de sa capacité financière sont exigées.

L'évaluation des offres des soumissionnaires reposera sur les critères suivants :

- la qualité des références techniques dûment justifiées ;
- le respect des caractéristiques techniques définies ;
- la capacité de tropicalisation du véhicule ;
- la qualité des partenaires techniques en Côte d'Ivoire pour le service après-vente ;
- la formation des utilisateurs ;
- le coût total proposé ;
- la durée de validité des offres ;
- le délai proposé pour la livraison des fourgons.

Pour l'évaluation des offres, la Banque Centrale prendra en compte les ajustements apportés au prix, le cas échéant, pour rectifier les erreurs arithmétiques.


14. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante et les offres techniques et administratives jugées conformes au dossier d'appel d'offres.

15. Notification

L'octroi du marché sera notifié au soumissionnaire retenu et un contrat de marché lui sera soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

16. Lieu et conditions de livraison

Les fourgons commandés doivent être livrés dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO, à Abidjan, en Côte d'Ivoire. La livraison est effectuée aux risques et à la charge du soumissionnaire, qui est tenu de conditionner les véhicules de manière à éviter tout dommage pendant le transport. 

17. Délai de livraison

Le délai de livraison doit être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

18. Réception

Dans le cadre de la réception des fourgons, des tests pour la vérification de bon fonctionnement seront réalisés, en vue de confirmer la conformité aux caractéristiques prescrites par le cahier des charges dès la livraison.

La réception fera l'objet d'un procès-verbal signé par les deux Parties.

19. Garantie

La durée minimale exigée pour la garantie, pièces et main-d'œuvre, est de trois (3) ans ou cent mille (100 000) km.

20. Service après-vente (SAV)


Le fournisseur devra s'engager à assurer le service après-vente des véhicules, avec son représentant, durant la période de garantie.

21. Assurances

Le fournisseur et/ou ses sous-traitants devront, à leur charge, souscrire à des polices d'assurance valables jusqu'à la livraison des deux (02) véhicules et couvrant au moins les risques de transport et de responsabilité vis-à-vis des tiers.

22. Informations complémentaires

Pour toute demande d'éclaircissement, les soumissionnaires pourront prendre l'attache du Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité à l'Agence Principale d'Abidjan et se référer aux contacts suivants :

- Monsieur COMPAORE Kiswa Désiré (+225 27 20 20 86 72) ;
- Madame THIAM née CAMARA N'Tenin Kani (+225 27 20 20 86 30). 

DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION DES PRESTATIONS

1. Spécifications techniques des fourgons

1.1 - Tropicalisation

Les véhicules étant destinés à la Côte d'Ivoire, les modèles proposés devront tenir compte des conditions climatiques de la zone concernée (atteignant un pic de 45° C) et de l'état de praticabilité des routes qui est jugé moyen. Les véhicules feront notamment l'objet d'une tropicalisation consistant au renforcement et au rehaussement des châssis, ainsi qu'à la conception de moteurs adaptés aux températures extérieures élevées, etc.

1.2 - Représentation locale

Les soumissionnaires devront fournir, dans leur offre, les documents attestant leur représentation ou les accords de partenariat signés avec des prestataires locaux qui assureront les prestations liées au service après-vente. Les preuves de la capacité technique de ces derniers devront également être apportées.

2 . Description des véhicules (caractéristiques minimales données à titre indicatif)

Les véhicules à acquérir doivent être des fourgons blindés respectant au minimum les caractéristiques décrites ci-après :

2.1 Caractéristiques particulières

Lot N° 1 :

- Modèle : Mercedes-Benz Actros 4141 (ou équivalent dans une autre marque) ;
- Charge utile : Au moins vingt (20) tonnes, hors blindage ;
- Volume du coffre : $\geq 33 \text{ m}^3$.

Lot N° 2 :

- Modèle : Mercedes-Benz Actros 3331 (ou équivalent dans une autre marque) ;
- Charge utile : Au moins dix (10) tonnes, hors blindage ;
- Volume du coffre : $\geq 20 \text{ m}^3$.

2.2 Caractéristiques communes

- Motorisation : Diesel ;
- Type de véhicule : 4 x 4 ;
- Catégorie de véhicule : Véhicule blindé de transport de fonds (blindage de type BR6) ;
- Cabine conducteur : cabine gigaspace (cabine comportant un espace de repos) ;
- Sièges : Un siège conducteur, un siège copilote et deux (02) places de convoyeurs, soit quatre (04) places assises ,
- Puissance moteur : **A indiquer pour chaque véhicule ;**
- Empattement : **A indiquer pour chaque véhicule ;**
- Hauteur maximale : 3 m ;
- Poids total admissible : à indiquer pour chaque véhicule ;

- Hauteur maximale : 3 m ;
- Poids total admissible : à indiquer pour chaque véhicule ;
- Type de conduction : gauche ;
- Capacité du réservoir : au moins 200 litres ;
- Peinture : gris Platine (Métallisé) ;
- Pneus type : pneus blindés, capables de rouler après crevaison (TYLOCK) ;
- Roue secours : deux (02) ;
- Rétroviseurs : grand angle côté (droit) passager avant ;
- Rétroviseur d'approche : oui ;
- Isolation phonique de la cabine : oui ;
- Boîte de vitesses : **Automatique.**


2.2.1 Équipements spéciaux

- Barre stabilisatrice renforcée sous cadre ;
- Barre stabilisatrice avant renforcée près du centre de gravité supérieur ;
- Suspension avant et arrière renforcées ;
- Ressorts avant et arrière renforcés ;
- Amortisseurs avant et arrière renforcés ;
- Coupe batterie unipolaire ;
- Pré équipement antenne et dé-parasitage radio ;
- Boite à gants verrouillable ;
- Rétroviseur CE non chauffant ;
- Climatiseur cabine intégré ;
- Tachymètre avec graduation en km/h ;
- Réservoir à gauche, tubulure remplissage à droite ;
- Sortie échappement à gauche devant pont arrière ;
- Lampe intérieure avec commutateur ;
- Alternateur (**à indiquer**) ;
- Isolation moteur ;
- Ressorts paraboliques arrière convenant aux véhicules blindés ;
- Support roue secours fermé à clé.

2.2.2 Blindage de la cabine et du coffre-fort

La cabine de conduite sera blindée au même titre que le coffre-fort de transport de fonds. Le blindage souhaité doit être au minimum BR6, conforme à la norme européenne CEN 1063 et doit concerner séparément les deux volumes de la cabine et du coffre-fort.

2.2.3 Verrouillage de portes à commande électromécanique

- Verrouillage à commande électromécanique pour la porte latérale, débloqué de la place 

- du chauffeur ;
- Portes de la cabine équipées d'une serrure avec verrouillage mécanique pour se protéger de l'intérieur ;
 - Compartiment à valeur doté à l'arrière de 2 portes à ouverture totale avec verrouillage par crémone 2 points et accès extérieur **obturé** par cache. Il devra être équipé d'un hayon élévateur de 1 500 kg, à commandes extérieure et intérieure, disposant d'une plateforme ;
 - Portes arrière à deux (02) battants du compartiment à valeurs munies d'un système anti-dégondage et d'un blocage de la crémone par électro-aimant avec témoin de verrouillage au tableau de bord et une serrure extérieure pour permettre le blocage de la crémone de porte ;
 - Issue de secours éjectable prévue au niveau du pavillon de la cabine, avec ouvertures de l'intérieur par verrou à pêne court et de l'extérieur par système retardant.

2.2.4 Installation d'éclairage électrique

Un éclairage intérieur est installé dans la cabine (convoyeurs et chauffeur) et un autre dans le coffre.

2.2.5 Système d'alarme

Avertisseur original d'alerte sonore actionné par interrupteur par le chauffeur, un autre interrupteur déclenche l'alarme visuelle ou gyrophare rouge monté sur le toit au milieu de la cabine du chauffeur.

2.2.6 Radiocommunication

Pré-installation du système de radiocommunication constitué d'une antenne pour communication longue portée (Bande Latérale Unique HF) et d'une antenne pour communication courte portée VHF/UHF (antenne de préférence montée sur le toit, côté droit avec câble (4 m) vers l'intérieur de la cabine). Prévoir en outre, un dispositif de kit main libre pour le système de communication par GSM.

2.2.7 Carrosserie-isolation

L'intérieur de la cabine est isolé avec « styrofoam » ou du polystyrène. Le côté externe est en matériau de blindage en acier spécial.

2.2.8 Plancher

Le plancher est recouvert de tôle acier galvanisé anti-dérapant résistant à l'usure.

2.2.9 Peinture et revêtement

L'intérieur est peint en une couleur unique (couleur grise), partiellement revêtu en matériau souple.

2.2.10 Conditionnement d'air

Installation de conditionnement d'air système Mercedes-Benz Code H 03 ou équivalent, actionné par le moteur du véhicule.

NB : l'aspect du véhicule, en particulier celui du coffre, doit être sans déformations apparentes et les soudures correctement exécutées dans les règles de l'art. A cet effet, la Banque Centrale se réserve le droit de formuler des réserves lors de la réception des véhicules.

ANNEXE

MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION (à reprendre sur papier en-tête du soumissionnaire)

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR NATIONAL DE LA BCEAO POUR LA CÔTE D'IVOIRE

01 BP 1769 ABIDJAN 01

Objet : *[appel à concurrence pour la fourniture de deux (02) fourgons blindés à la Direction Nationale de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire]*

Nous, soussignés....., soumettons par la présente, une offre de prix pour *[Indiquer l'objet de l'appel d'offres]*, pour un montant de.....FCFA HT/HD

La durée de validité de notre soumission est de cent quatre-vingt (180) jours au moins pour compter

du *[indiquer la date limite de dépôt des offres]*.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites ci-dessous dans le cadre de cet appel d'offres sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification :

1. Nous avons lu et compris les dispositions du présent dossier d'appel d'offres, et nous acceptons d'être liés par celles-ci.
2. Nous proposons de réaliser l'objet de cet appel d'offres dans les taux et prix indiqués dans l'offre financière incluse dans notre soumission.
3. Comme le prévoit le dossier d'appel d'offres, les prix mentionnés resteront fermes pendant la durée du contrat.
4. Nous n'avons aucun conflit d'intérêts pouvant remettre en cause notre participation au processus d'acquisition et à l'attribution du contrat.
5. Nous n'avons pas été déclarés inéligibles par la Banque Centrale. Nous prenons l'engagement de respecter scrupuleusement les lois en vigueur dans notre pays d'enregistrement et le pays dans lequel le contrat est exécuté. Nous comprenons que vous n'êtes nullement tenus à l'obligation d'accepter la proposition la moins-disante, ni l'une quelconque des propositions que vous recevez. Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à exécuter le marché au plus tard à la date convenue lors des négociations. Nous confirmons que le soussigné est autorisé à engager le(s) soumissionnaire(s) à respecter les obligations contenues dans le dossier d'appel d'offres et le contrat.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise ou du groupement :

